

**ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DE L'ASSOCIATION BEATRICE**

11 FEVRIER 2006

PROCES VERBAL

Président de séance : Marie ROGEZ, Présidente de l'association Béatrice

Secrétaire de séance : Martine ROUSSEL, Secrétaire de l'association Béatrice.

Sont présents ou représentés : Frédéric BUQUET, Vice-Président
Nathalie VEROLA, Trésorière
Céline ROGEZ, Secrétaire Adjointe
13 membres, qui ont été invités par courrier

Ordre du jour : « Bilan financier de l'année 2005 et projets 2006 »

La Présidente Marie ROGEZ ouvre la séance en souhaitant la bienvenue aux Membres de l'association Béatrice

Elle rappelle dans un premier temps les buts principaux de l'association, puis ceux de l'association indienne FEED TRUST avec laquelle l'Association Béatrice collabore.

Elle présente ensuite les actions effectuées en 2005 avec les fonds de l'Association Béatrice.

1) Rapport financier

La Présidente Marie ROGEZ présente le rapport financier de l'Association Béatrice pour l'année 2005.

Les recettes de l'année 2005 ont été de 22 000€ pour environ 200 donateurs.

Une mention particulière est faite pour la participation et le soutien financier du village de Montigny, au cours de la fête des 100 ans de l'Ecole où Béatrice a été scolarisée.

Les 22 000€ ont été placés sur un livret A de la Poste.

Les charges de l'Association en 2005 ont été les suivantes :

- Création de l'association : 39€
- Secrétariat : 219€
- Frais postaux : 291€
- Frais de développement de photos : 242€

(Les photos développées ont servi à la réalisation de panneaux présentant l'Association ainsi que pour un album photos du voyage en Inde représentant les actions de l'Association et mis à la disposition de chacun).

Le total des charges pour l'année 2005 s'élève à 791€, cette somme a été entièrement et personnellement prise en charge par la présidente Marie ROGEZ.

Les 22 000€ de recettes ont donc pu être intégralement versés en deux fois (8000€ puis 14 000€ au retour du voyage en Inde) à l'Association Feed Trust.

L'association Feed Trust a justifié de l'usage fait du premier versement de 8000€ (soit 400 000 roupies) et a présenté ses comptes qui ont été examinés par le bureau de l'Association Béatrice.

La Trésorière propose l'ouverture d'un compte courant postal afin de pouvoir effectuer les dépenses courantes de l'Association pour les années à venir.

2) Présentation du site Internet

La Présidente donne ensuite la parole au Vice Président, Frédéric BUQUET et à la secrétaire adjointe Céline ROGEZ, afin qu'ils présentent le Site Internet qui a été réalisé pour l'Association Béatrice.

Ce site est visible à l'adresse suivante : www.beatrice.asso.fr.

Il reprend la présentation des buts de l'Association et rend compte des différentes opérations réalisées par celle-ci dans le village de PERYAMUDALIARCHAVADY.

3) Projets pour l'année 2006

La Présidente fait part aux membres de l'Association de la demande faite par Feed Trust que l'Association Béatrice prenne en charge le salaire d'une infirmière à temps plein.

Cet emploi aurait un coût approximatif de 3000€ par an. Une discussion s'ensuit afin de déterminer la durée de cet engagement et une durée de trois ans est alors proposée.

En fonction des sommes supplémentaires recueillies, du matériel médical pourrait également être acheté pour compléter la dotation du dispensaire.

La Présidente fait également part aux membres de l'Association de la possibilité de rechercher des donateurs pour prendre en charge une consultation médicale supplémentaire pour le dispensaire, qui aurait une orientation gynécologique et pédiatrique.

Compte tenu des aspects culturels, cette consultation serait obligatoirement réalisée par un médecin femme

4) Questions diverses

La présidente donne ensuite la parole à plusieurs des membres de l'Association afin que soient débattues par l'assemblée les questions suivantes :

A – L'envoi de matériel médical nécessaire au dispensaire

Selon les responsables locaux de Feed Trust, il apparaît plus simple et moins onéreux d'acheter sur place le matériel manquant (stérilisateur par exemple) que de le faire acheter par l'Association Béatrice en France et de l'envoyer.

B – Recherche de nouveaux donateurs

Il apparaît essentiel, après l'émotion unanime soulevée par le décès de Béatrice, de maintenir, voir d'augmenter le nombre des donateurs pour poursuivre l'action entreprise.

Il a donc été décidé pour cela :

- que chacun diffusera autour de soi les informations sur l'Association Béatrice, en particulier avec le site Internet « www.beatrice.asso.fr »
- qu'il sera nécessaire de solliciter des institutions (Mairie, Conseil Général, laboratoires médicaux) en présentant des projets précis élaborés par des volontaires de l'Association
- que l'Association devra être présente au prochain salon des associations.

C - La création d'une carte de membre de l'Association

La question a été évoquée et débattue et la décision a été reportée à l'année prochaine.

Les personnes qui font des dons sont considérées comme des membres donateurs de l'Association Béatrice.

D – La création d'une plaquette présentant l'Association Béatrice



Association Béatrice

Certains membres de l'Association ont proposé la création d'une plaquette de présentation de l'association.

E – Questions sur le devenir de l'Association

Des questions ouvertes ont été posées et discutées concernant le devenir à long terme de l'Association. Il a paru prématuré d'y donner suite pour le moment.

Résolutions

La Présidente Marie ROGEZ reprend chaque point à l'ordre du jour et ceux débattus au cours de l'assemblée générale afin que les membres de l'Assemblée Générale donnent leur avis.

Il en ressort :

- 1) Les comptes de l'exercice 2005 sont approuvés à l'unanimité et l'Assemblée Générale donne quitus de sa gestion au Conseil d'Administration.
- 2) L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité l'ouverture d'un compte postal pour les charges de l'Association Béatrice
- 3) L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la prise en charge du salaire d'une infirmière à temps plein pour l'association Feed Trust pour une durée de trois ans ainsi que la recherche d'autres donateurs pour financer une consultation médicale gynécologique pour le dispensaire.
- 4) L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité la mise à disposition des dons, directement à FEED TRUST pour l'achat du matériel médical. Elle approuve également la recherche de nouveaux donateurs, ainsi que le report de la décision concernant la création d'une carte de membre.
- 5) L'Assemblée Générale rejette à l'unanimité le projet de création d'une plaquette présentant l'Association Béatrice, étant donné son coût.

L'ordre du jour étant épuisé, la Présidente Marie ROGEZ lève la séance à 20h00